

**Soutenons les ouvrières et ouvriers en lutte en Turquie !
Boycottons les produits Yves Rocher !**

En Turquie, 120 ouvrier-ères de la marque de cosmétiques Flormar du Groupe Rocher sont licencié-es parce qu'elles-ils se sont syndiqué-es afin de mieux se défendre contre la direction de l'entreprise imposant des conditions du travail indignes et des bas salaires. Depuis deux semaines, elles-ils se réunissent chaque jour devant l'usine à Gebze pour faire reconnaître leur droit syndical.

Alors que la liberté de se syndiquer est reconnue par la constitution turque, les entreprises avec le soutien actif du gouvernement mènent une politique répressive contre les ouvrier-ères qui s'organisent, notamment en faisant recours de manière systématique aux licenciements illégaux. L'écrasante majorité des ouvrier-ères est licenciée parce que durant leur pose de déjeuner elles-ils ont simplement manifesté leur soutien par des applaudissements à la mobilisation en cours. Ce simple geste de solidarité est criminalisé par l'entreprise qui le qualifie de "participation à une action illégale".

Les ouvrier-ères de Flormar sont déterminé-es à faire respecter leur droit syndical et à changer les conditions du travail indignes qu'on leur impose. Elles-ils dénoncent particulièrement l'humiliation et l'harcèlement quotidien des chefs et de la direction ainsi que les accidents du travail répétés et non reconnus. Une des ouvrières raconte comment à la suite d'un accident ayant lieu pendant la nuit, elle a du appeler sa famille pour pouvoir être conduite à l'hôpital.

**Sanctionnons
les pratiques de management criminelles de Yves
Rocher !**

**Les ouvrier-ères en lutte de Flormar
appellent à votre solidarité internationale !**

**Soutenons les ouvrières et ouvriers en lutte en Turquie !
Boycottons les produits Yves Rocher !**

En Turquie, 120 ouvrier-ères de la marque de cosmétiques Flormar du Groupe Rocher sont licencié-es parce qu'elles-ils se sont syndiqué-es afin de mieux se défendre contre la direction de l'entreprise imposant des conditions du travail indignes et des bas salaires. Depuis deux semaines, elles-ils se réunissent chaque jour devant l'usine à Gebze pour faire reconnaître leur droit syndical.

Alors que la liberté de se syndiquer est reconnue par la constitution turque, les entreprises avec le soutien actif du gouvernement mènent une politique répressive contre les ouvrier-ères qui s'organisent, notamment en faisant recours de manière systématique aux licenciements illégaux. L'écrasante majorité des ouvrier-ères est licenciée parce que durant leur pose de déjeuner elles-ils ont simplement manifesté leur soutien par des applaudissements à la mobilisation en cours. Ce simple geste de solidarité est criminalisé par l'entreprise qui le qualifie de "participation à une action illégale".

Les ouvrier-ères de Flormar sont déterminé-es à faire respecter leur droit syndical et à changer les conditions du travail indignes qu'on leur impose. Elles-ils dénoncent particulièrement l'humiliation et l'harcèlement quotidien des chefs et de la direction ainsi que les accidents du travail répétés et non reconnus. Une des ouvrières raconte comment à la suite d'un accident ayant lieu pendant la nuit, elle a du appeler sa famille pour pouvoir être conduite à l'hôpital.

**Sanctionnons
les pratiques de management criminelles de Yves
Rocher !**

**Les ouvrier-ères en lutte de Flormar
appellent à votre solidarité internationale !**